

CONVENTION COLLECTIVE, ACCORD D'ENTREPRISE



ORGANISATEUR(S) : CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Payant*



3H



En ligne

* Formation payante : Etudiant : 25 € - Porteur de projet : 35 € - Bénévole (asso adhérente) : 40 € - Bénévole (asso non-adhérente) : 60 € - salariés: 180 €

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectif

- Décrypter le contenu d'un contrat de travail
- Conclure un contrat de travail et gérer les conditions de travail du salarié

Programme

Le droit du travail dans l'association

- Quel est le cadre légal de la relation de travail : à quelles règles doivent être soumis les salariés de mon association ?
- Quelle hiérarchie des normes ?

La convention collective

- Critère de détermination
- Détermination de la convention collective applicable dans mon association

L'accord d'entreprise

- Le contenu d'un accord d'entreprise
- La pertinence de mettre en place un accord dans votre association

Les usages et décisions unilatérales de l'employeur

Mise en place, modification, dénonciation : les règles applicables
Les usages et décisions unilatérales de l'employeur

Mise en place, modification, dénonciation : les règles applicables

CONVENTION COLLECTIVE, ACCORD D'ENTREPRISE



DATE(S) DE LA FORMATION

06 novembre 2025
14H30-17H30

POUR S'INSCRIRE

-  01 48 83 66 40
-  cda@cda-asso.com
-  <https://www.helloasso.com/associations/c...>

STRUCTURE FORMATRICE

-  Chambre des associations
-  Voir la présentation de cette structure